

MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL

RAPPORT DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION DU GROUPE DES INVESTISSEURS

Le Groupe des investisseurs (GI) du Mécanisme de financement mondial (GFF) a tenu sa réunion annuelle en personne les 5 et 6 novembre 2024 à Abuja, au Nigéria. La réunion (IG19) était présidée par Madame Khumbize Chiponda, ministre de la Santé du Malawi, et par Madame Johanneke de Hoogh, cheffe de la division Santé mondiale et droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, qui représentait Madame Pascalie Grotenhuis, vice-ministre de la Coopération internationale au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, à cette réunion du GI. Ce rapport présente les principaux points de discussion et résultats.

PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

- Madame la ministre Khumbize Chiponda a coprésidé la réunion du GI, marquant ainsi sa première réunion du GI en tant que coprésidente. Monsieur le ministre Austin Demby, ministre de la Santé de la Sierra Leone s'est joint à la réunion en tant que président du réseau des ministres du GFF.
- Le GI a approuvé le rapport de la dix-huitième réunion du Groupe des investisseurs (IG18).
- Dr Muhammad Ali Pate, ministre coordinateur de la santé et de la Protection sociale du Nigeria, a ouvert la réunion du GI par un exposé captivant des réalisations du Nigeria à ce jour et de son ambition future d'enrayer la mortalité maternelle et infantile. Il a exposé les projets du Nigeria pour traduire sa vision en résultats concrets, afin d'accélérer la réduction des écarts existants en matière de santé des femmes, des enfants et des adolescents.
- Le Secrétariat du GFF organisera un suivi sur les FCV (pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence) avec une session d'approfondissement dans le cadre du processus de développement de la stratégie.
- Une session dédiée à l'initiative « Innovation to scale » (innovation déployée à grande échelle), en collaboration avec l'Unicef, sera organisée lors de la prochaine réunion du GI.
- Le Secrétariat du GFF assurera le suivi avec la circonscription des jeunes pour renforcer la participation active des jeunes à l'initiative AdLab.
- Le Secrétariat du GFF continuera à affiner le cadre de renforcement des systèmes de santé (RSS) pour la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent et la nutrition (SRMNEA-N), en consultation avec les partenaires concernés.
- Le comité de pilotage de l'évaluation organisera une réunion avec le GI une fois qu'une version complète des résultats sera disponible, afin que le GI fournisse ses commentaires sur l'évaluation en tant que groupe de référence.
- Le Secrétariat du GFF lancera prochainement un appel à candidatures pour la création du groupe de travail chargé de contribuer à optimiser l'efficacité du GI. Les termes de référence du groupe de travail ont été communiqués en tant que document d'information pour le GI.
- Le GI a approuvé l'approche du GFF en matière d'engagement du secteur privé.

- Le Secrétariat du GFF développera une matrice et une catégorisation des pays avec lesquels le GFF s'engage dans le secteur privé et clarifiera les critères d'engagement.
- Les organisations de la société civile (OSC) et les organisations dirigées par les jeunes (ODJ) se réengageront en 2025 pour conseiller sur les prochaines étapes du lancement du nouveau mécanisme d'appui.
- Le Secrétariat du GFF partagera les prochaines étapes sur la création du comité de pilotage pour l'élaboration de la stratégie du GFF.

PREMIER JOUR

Remarques préliminaires

Mme Khumbize Chiponda, ministre de la Santé du Malawi, a prononcé son discours d'acceptation du rôle de coprésidente du GI. Elle a remercié sa prédécesseure, le Dr Lia Tadesse, ancienne ministre de la Santé de l'Éthiopie, d'avoir posé les bases pour l'amélioration de la santé des femmes, des enfants et des adolescents dans de nombreux pays. Elle a décrit le partenariat du GFF comme une approche audacieuse et transformatrice pour relever certains des défis sanitaires les plus urgents de notre époque, en particulier pour les femmes, les enfants et les adolescents. Elle a également exposé sa vision de son rôle en tant que coprésidente du groupe intergouvernemental, à savoir renforcer les efforts collectifs du partenariat du GFF pour aider les pays à mettre en place des systèmes de santé résilients et équitables, en s'engageant à ce qu'aucune femme, aucun enfant et aucun adolescent ne soit laissé pour compte, quel que soit l'endroit où il vit. Elle a fait part au GI de son ambition de faire avancer l'Agenda de Lusaka et de permettre aux systèmes de financement de la santé d'être plus alignés, plus efficaces et d'avoir plus d'impact. Enfin, elle a remercié tous les partenaires, soulignant qu'il s'agissait d'une occasion unique d'apporter un changement durable pour des millions de femmes, d'enfants et d'adolescents.

Point sur le réseau des ministres

M. Austin Demby, ministre de la Santé de la Sierra Leone et président du réseau des ministres du GFF, a présenté les principaux résultats de la réunion du réseau des ministres, qui s'est tenue le lundi 4 novembre 2024, avec la participation de ministres et de représentants de haut niveau du Nigeria, de la Sierra Leone, du Malawi, du Burkina Faso, du Liberia, de la République centrafricaine, du Sénégal et de la Tanzanie. Le ministre Demby a indiqué que l'éthique du GFF correspondait aux vues et aux aspirations des ministres, à savoir fournir des services de haute qualité aux femmes, aux enfants et aux adolescents, en se concentrant sur les résultats en matière de santé. Les ministres considèrent que l'approche du GFF, qui met l'accent sur l'appropriation et le leadership des pays, ainsi que sur l'alignement des ressources financières et techniques pour répondre aux priorités des pays, présente le plus grand potentiel de réussite. La notion de co-diagnostic et de cocréation de solutions au cœur de l'approche du GFF a été saluée par les ministres. Les ministres ont également appelé à des actions audacieuses pour la cause des femmes, des enfants et des adolescents.

En ce qui concerne l'alignement, ils ont souligné l'importance d'actions concrètes assorties d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs spécifiques pour les gouvernements partenaires et les partenaires participants (par exemple, au moyen d'un tableau de bord transparent et accessible). Les ministres ont également réaffirmé que l'Agenda de Lusaka est à la base de l'approche du GFF et qu'ils ont l'intention de participer activement à l'élaboration du nouveau document stratégique du GFF. Ils ont recommandé une action concertée pour rendre la marque GFF beaucoup plus visible. Enfin, ils ont convenu que le réseau des ministres devrait avoir un champ d'action clairement documenté et un cadre formel, avec des critères et des calendriers pour la rotation des membres du réseau, afin de garantir la mémoire institutionnelle et la pérennité du réseau.

Remarques du directeur du GFF

Juan Pablo Uribe, directeur mondial pour la santé, la nutrition et la population à la Banque mondiale et directeur du GFF, a présenté au GI une mise à jour du rôle unique du GFF et de ses liens avec les initiatives plus larges de la Banque mondiale. Par exemple, la Banque mondiale a pris l'engagement en santé, récemment annoncé, d'atteindre 1,5 milliard de personnes avec des services de santé de qualité et abordables d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, des travaux sont en cours pour aider à concevoir des stratégies régionales en matière de santé, soutenir et élargir le portefeuille de la Banque mondiale, renforcer l'assistance technique (AT) et les connaissances, et tirer parti des partenariats dans le but (1) d'atteindre davantage de personnes, (2) d'accroître la portée des services de santé de qualité et (3) d'améliorer la protection financière. Les DSSR font partie intégrante de cet effort et constituent un point fort du modèle du GFF. En outre, la santé sexuelle et reproductive (SSR) sera prise en compte et suivie dans le nouveau tableau de bord de la Banque au titre de l'indicateur genre et dans toutes les opérations de la Banque mondiale. Le GFF sera déterminant pour maintenir l'accent sur la SRMNEA-N ainsi que sur le genre et toutes autres formes d'équité dans le cadre de cet ambitieux effort d'intensification.

Il a également souligné que nous travaillons dans un environnement difficile, avec des pressions sur les dépenses à travers les institutions et les pays. Un prochain rapport de la Banque mondiale met en évidence les tendances et les perspectives dans les pays à faible revenu (PFR) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRIT), en exposant les risques sérieux qui pèsent sur la durabilité des investissements dans le domaine de la santé. À l'avenir, près de 100 pays connaîtront une contraction ou une stagnation de leurs budgets publics, où les dépenses de santé seront inférieures aux projections basées sur les tendances historiques. Enfin, il a reconnu le potentiel du réseau des ministres à apporter une approche transformatrice et a salué les réalisations du Nigeria comme un exemple à suivre dans le contexte de l'Agenda de Lusaka.

Coup de projecteur sur le Nigeria

Le Dr Muhammad Ali Pate, ministre de la Santé et de la Protection sociale du Nigeria, a ouvert la réunion du GI en décrivant les réalisations du Nigeria à ce jour et ses ambitions futures en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile. Constatant que la plupart des résultats en santé au Nigeria sont à la traîne par rapport à de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et aux moyennes mondiales, le ministre Pate a exprimé son engagement indéfectible en faveur de l'agenda inachevé concernant la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Le gouvernement du Nigeria a pris des mesures systématiques pour améliorer les résultats en matière de santé, en s'appuyant sur des investissements stratégiques dans le domaine de la santé, avec la création du Fonds d'assurance maladie de base et du Programme d'investissement pour le renouvellement du secteur de la santé au Nigeria, qui a reçu le soutien du président. Ce programme vise à améliorer les systèmes de santé et à renforcer les soins de santé primaires, tout en garantissant l'accès et la qualité, ainsi que l'équité et l'accessibilité financière pour les patients.

L'initiative d'investissement pour la réduction de la mortalité maternelle (MAMII) accorde en outre une priorité accrue à 172 zones de gouvernement local qui représentent 50 % des décès maternels dans le pays. Le Nigeria dispose également d'une approche sectorielle active, mobilisant un financement supplémentaire de 3 milliards de dollars (sur trois ans) par le biais de l'initiative d'investissement pour le renouvellement du secteur de la santé au Nigeria (NHSRII), avec un financement externe confirmé de 2,178 milliards de dollars. Enfin, le ministre Pate a partagé un message d'espoir, affirmant qu'anéantir la mortalité maternelle et infantile est possible grâce à des interventions ciblées et au déploiement d'innovations de SRMNEA-N simples et rentables. Il a réitéré la nécessité

d'un meilleur alignement et l'importance des partenariats ancrés dans une planification commune et une prise de décision fondée sur des données. Il a remercié les parties prenantes pour leur soutien continu.

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont salué les efforts de réforme déployés au Nigeria, ainsi que la vision inspirante du ministre coordinateur, qui vise à faire chuter la mortalité maternelle et infantile.
- Ils se sont félicités de l'appel à l'action autour de l'alignement.
- Les représentants des pays partenaires du GFF ont souhaité s'inspirer des enseignements tirés du Nigeria et les adapter au contexte de leur pays.
- Ils ont demandé comment les organisations de la société civile (OSC) pouvaient s'engager activement pour assurer la continuité des connaissances acquises au fil des ans par la société civile.
- Ils ont posé des questions sur la valeur ajoutée unique du GFF et son influence sur le programme de réforme, les DSSR et les interventions multisectorielles, comme dans le secteur de l'éducation.
- Les représentants des initiatives en santé mondiale (GHI) ont exprimé leur plein engagement à contribuer à un meilleur alignement dans les pays.
- Les membres du GI se sont félicités de la participation du Nigeria aux études climat et vulnérabilités financées par le GFF.
- Ils ont exprimé leur intérêt pour suivre les progrès en matière de produits de nutrition maternelle à l'horizon 2030.

Bilan de la stratégie du GFF

Luc Laviolette, chef du Secrétariat du GFF, a fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie du GFF, notamment sur les principales étapes, les défis et les progrès réalisés. Le modèle du GFF a de plus en plus évolué pour atteindre et montrer des résultats, et d'autres travaux sont en cours pour mieux communiquer sa valeur ajoutée dans chaque pays partenaire. Un deuxième cycle de financement a été approuvé pour six pays en 2024, ce qui porte à 11 le nombre de pays partenaires sur 36 bénéficiant d'un deuxième cycle de financement pour une période de cinq ans. Avec 568 millions de dollars mobilisés dans le cadre de la campagne « *Dessignons l'avenir* », le montant total mobilisé s'élève à 2,6 milliards de dollars pour le Fonds fiduciaire du GFF, dont 1,4 milliard de dollars de subventions déjà allouées, et liées à 11 milliards de dollars de financement de la Banque mondiale. Une tendance positive s'est dessinée après la pandémie de COVID-19, avec un taux de décaissement plus élevé et un portefeuille de mise en œuvre solide. Le travail du GFF reste étroitement lié à la mission de la Banque mondiale, le président Ajay Banga ayant annoncé cette année l'ambition de fournir des services de santé à 1,5 milliard de personnes supplémentaires d'ici à 2030 - la SRMNEA-N, ainsi que l'équité, étant au cœur de cet objectif. Une forte reconstitution des ressources de l'IDA (Association internationale de développement) sera également essentielle, le cofinancement du GFF étant un excellent moyen de mobiliser les fonds de l'IDA. Il a également fait le point sur le cadre de financement conjoint (CFC/JFF) et sur le premier cycle pilote du « Challenge fund » (axé sur les produits de base de qualité en SRMNEA-N), qui vise à attirer des innovations pour encourager la collaboration multisectorielle. Il a indiqué les mesures prises pour renforcer le Secrétariat (par exemple, un nouveau service consacré à la SRMNEA-N, le renforcement du rôle de l'agent de liaison et un nouveau rôle dans la gouvernance du GFF) et a fait part des efforts en cours pour renforcer les partenariats, notamment avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Gavi, *l'Alliance du vaccin*, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), et d'autres encore.

Pour faire le bilan des résultats du GFF au cours de l'année écoulée, il a présenté des données clés sur les indicateurs de santé maternelle, infantile et adolescente, y compris pour les FCV. Faisant suite à leur intégration en 2023, le premier cycle complet de suivi des indicateurs clés de performance (ICP) a été possible cette année. Une approche ciblée et adaptée aux besoins spécifiques des pays (par exemple, les pays FCV) ou des groupes (les adolescents, par exemple) apportera des bénéfices à l'avenir. Des résultats ont également été présentés sur la mortalité précoce des nouveau-nés et la réduction de la mortalité maternelle, issus de la collaboration « Safer Births » en Tanzanie. Il a également été noté que la réunion du GI de juin serait l'occasion de discuter plus avant, et en collaboration avec l'Unicef, du partenariat « Innovation to scale ».

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont apprécié la vue d'ensemble des tendances du portefeuille.
- Ils ont exprimé leur intérêt à mieux comprendre les défis potentiels dans la mise en œuvre de la stratégie du GFF, ainsi que les enseignements tirés afin d'éclairer la prochaine stratégie.
- Ils ont accueilli favorablement le document du GI sur le FCV (partagé comme document de référence pour la réunion), y compris les références aux partenariats dans ce domaine.
- Les membres du GI se sont interrogés sur la manière de garantir la durabilité de l'impact du GFF, mais aussi sur la meilleure façon de mesurer cet impact.
- Des appels ont été lancés pour garantir la disponibilité de ressources adéquates afin de faire progresser la mission du GFF et de donner aux pays les moyens de faire baisser les taux de mortalité maternelle, en reconnaissant que le volume des investissements catalytiques contribuerait au bien collectif.
- Beaucoup ont apprécié l'accent mis sur la réduction des écarts en matière d'équité, à la fois sur le plan géographique et au sein des groupes.
- Ils ont manifesté leur intérêt pour les possibilités de collaboration en matière de financement durable des produits de base, mais aussi pour le renforcement de l'appui technique à la qualité des produits de base et pour une meilleure prise en compte des considérations climatiques dans les chaînes d'approvisionnement.
- Ils ont reconnu le défi de l'« attribution » par rapport à la « contribution » à de meilleurs résultats en matière de santé auquel sont confrontés tous les acteurs de la santé mondiale.
- Certains membres ont demandé un examen plus approfondi de l'espace fiscal national pour la SRMNEA-N dans les pays et ont recommandé d'adopter une approche de la santé des femmes basée sur le parcours de vie.

Action:

- Le Secrétariat du GFF organisera un suivi avec une session d'approfondissement sur les FCV, dans le cadre du processus de développement de la stratégie.
- Une session dédiée à l'initiative « Innovation to scale », en collaboration avec l'Unicef, sera organisée lors de la prochaine réunion du GI.

Programme d'alignement mondial et impact sur les pays

Cicely Thomas, responsable du financement de la santé pour le GFF, a présenté le travail du GFF destiné à promouvoir l'alignement, en commençant par un aperçu des initiatives mises en place dans cet objectif au cours des deux dernières décennies, telles que les initiatives pour l'efficacité du développement mondial et les SWAps en matière de santé. Dès son lancement, l'intention du modèle du GFF a été de soutenir de plus amples efforts d'alignement à l'échelle nationale. Le GFF a évolué au fil des années sur la base de ce qui fonctionne pour permettre un meilleur alignement, par exemple grâce à des changements dans le processus d'élaboration de ses

dossiers d'investissement, à la mise en place de plateformes pays multipartites inclusives, à une cartographie des ressources et un suivi des dépenses (RMET) à plus grande échelle, et à une plus grande attention portée à l'optimisation des financements de l'IDA et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Le Groupe de travail sur l'alignement (AWG) lancé en 2021 a pour mission de : (1) élaborer des orientations et des recommandations dans le domaine politique afin d'optimiser les processus menés par les pays pour renforcer et faire le suivi des efforts d'alignement ; et (2) aider les pays partenaires à faire progresser leurs propres efforts en matière d'alignement. Un leadership pays fort, un environnement favorable et des ressources adéquates, doivent être mis en place pour aider les pays à gérer le programme d'alignement. Le Réseau ministériel du GFF est en outre bien placé pour plaider en faveur de ce travail.

Cicely a finalement fait part des domaines dans lesquels le GFF peut apporter une valeur ajoutée particulière au programme d'alignement : (1) soutien direct aux pays (par exemple, via l'agenda de Lusaka et les « pays chefs de file de la collaboration », l'engagement de la société civile et des communautés, et l'acheminement des ressources par le biais des systèmes gouvernementaux) ; (2) contribution à la recherche, à l'apprentissage et au partage des connaissances sur les expériences en faveur d'un meilleur alignement menées par les pays ; et (3) évolution des discussions sur l'alignement à l'échelle mondiale.

Bruno Rivalan, responsable du partenariat pour l'unité santé, nutrition et population (HNP) au sein du Groupe de la Banque mondiale (GBM), a ensuite fait le point sur la collaboration actuelle avec le Fonds mondial et Gavi dans le cadre de l'agenda de Lusaka. Trois principes guident ce travail, à savoir : (1) les efforts doivent être menés par les pays et axés sur la demande ; (2) la différenciation doit informer l'action commune ; et (3) les efforts sont guidés par une attention sur des domaines spécifiques de collaboration. La Banque mondiale renforce également son soutien à cet agenda.

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont accueilli favorablement ce sujet et ont engagé une discussion productive. Ils ont recommandé que le GFF fournisse des orientations différenciées sur l'alignement en fonction du niveau de progrès de chaque pays.
- Les représentants des pays ont souligné l'importance de conserver le modèle dirigé par les pays.
- Certains membres ont évoqué les limites potentielles des processus à l'échelle mondiale et le besoin d'un leadership national. Ils ont également fait remarquer que la collaboration à l'échelle pays pourrait être plus importante qu'on ne le pensait.
- Ils se sont enquis de l'étendue des travaux sur l'alignement (axés sur la SRMNEA-N, ou plus largement), en soulignant que les processus menés par le siège ne devraient pas entraver les travaux menés dans les pays.
- Les membres ont demandé comment le GFF pourrait soutenir le suivi des ressources sanitaires provenant des partenaires.
- Certains membres ont fait part des progrès réalisés dans leurs pays respectifs en matière d'alignement, notamment par le biais de plans d'action pour l'alignement, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires avec les organismes multilatéraux, tels que l'OMS et la Banque mondiale. Il ne s'agirait donc pas de continuer les pratiques habituelles (« *business as usual* »), mais plutôt de mettre en place une approche concrète pour s'assurer que l'alignement ait bien lieu sur le terrain.
- De nombreux partenaires ont souligné la volonté d'écouter et de trouver des méthodes de travail différentes, tout en soulignant la nécessité de prendre des mesures pratiques pour faire avancer ce programme.
- Les membres ont reconnu les défis et les opportunités en matière d'alignement, notamment pour éviter la duplication des travaux.

- Les membres ont exprimé la nécessité d'une vision claire pour une mise en œuvre plus large des efforts d'alignement, dans le but ultime de soutenir les ministères des pays partenaires dans leurs objectifs.
- Un consensus autour du rôle du réseau ministériel, qui doit servir de locomotive pour faire avancer efficacement cette discussion et ces travaux, a émergé.
- Les membres ont apprécié les discussions ouvertes qui ont eu lieu au cours de cette session, ainsi que les commentaires des ministres sur les défis auxquels ils sont confrontés.

Réponse du secrétariat du GFF :

- Le directeur du GFF, Juan Pablo Uribe, a souligné que les principes sont plus grands que toutes les initiatives qui tentent de mettre en œuvre l'agenda de Lusaka, et que ces principes perdurent dans le temps, même si les initiatives individuelles sont difficiles à mettre en œuvre. Il a reconnu que cet agenda est réapparu au fil du temps et a soutenu l'avis des membres du GI que le réseau ministériel est un instrument clé pour la mise en œuvre des ambitions de l'agenda de Lusaka. En outre, il a souligné que l'alignement en soi n'est pas l'objectif, mais qu'il s'agit plutôt d'atteindre des résultats spécifiques en matière de santé.
- Le responsable du secrétariat, Luc Laviolette, a convenu de la nécessité d'adopter une approche différenciée dans chaque pays et d'identifier le rôle spécifique du GFF dans le cadre plus large de l'agenda de Lusaka et dans le respect de son mandat en faveur de la SRMNEA-N.

Renforcer les systèmes de données pays

Peter Hansen, responsable des résultats et de l'apprentissage au sein du GFF, a donné un aperçu du modèle logique du GFF, en soulignant qu'il adopte une perspective de contribution, l'impact étant mené par les pays et leur appartenant. Le modèle vise à éclaircir et à affiner la manière dont le GFF contribue aux résultats des pays par des voies qui varient selon le contexte pays. Il met aussi explicitement l'accent sur le renforcement des systèmes de données et des capacités d'analyse des pays. Le cadre de mesure du GFF comprend les éléments suivants : (1) un suivi spécifique au pays ; (2) des activités visant à renforcer les sources de données, les systèmes et les capacités des pays ; (3) une évaluation générale des performances ; et (4) une analyse des domaines thématiques transversaux.

Le GFF agit par le biais de cinq leviers principaux pour aider à renforcer les sources de données, les systèmes et les capacités des pays : (1) le processus d'élaboration des dossiers d'investissement des pays ; (2) les projets cofinancés par la Banque mondiale et le GFF ; (3) l'assistance technique ; (4) le soutien aux activités de connaissance et d'apprentissage ; et (5) la collaboration avec les partenaires à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont accueilli favorablement ce résumé de la manière dont le GFF contribue à renforcer les systèmes de données des pays en tant que partie intégrante de sa stratégie.
- Les membres du GI ont posé des questions sur AdLab et les indicateurs pertinents pour les jeunes, en soulignant également le rôle des jeunes dans la production de données et la nécessité de renforcer les ressources et les capacités des jeunes pour établir une base de données probantes à l'échelle nationale.
- Ils ont souligné la nécessité pour les pays de numériser les données, afin de rendre le suivi des patients plus efficace, et ont demandé que cela soit intégré dans la prochaine stratégie du GFF.

Réponse du secrétariat du GFF :

- Le secrétariat a apprécié l'engagement des jeunes dans AdLab et s'est félicité de la possibilité de travailler ensemble pour trouver d'autres moyens d'impliquer davantage les jeunes dans le processus, notamment

en explorant la manière dont les données provenant des voix des jeunes pourraient être intégrées dans le portail de données.

- Il a reconnu la nécessité d'innover avec des outils numériques, par exemple ceux destinés à générer et utiliser un retour d'information opportun de la part des adolescent(e)s et d'autres client(e)s afin d'améliorer les programmes.

Action : Le secrétariat du GFF effectuera un suivi avec les groupes de jeunes afin de renforcer la participation active des jeunes à l'initiative AdLab.

Renforcement des systèmes de santé pour le SRMNEA-N, avec un accent sur les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR)

Supriya Madhavan, responsable SRMNEA-N et égalité de genre pour le GFF, a présenté la proposition initiale d'un cadre sur le renforcement des systèmes de santé (RSS) pour la SRMNEA-N. L'objectif de ce cadre est d'établir un lien entre les investissements dans les systèmes de santé et les résultats de la SRMNEA-N et, grâce à ce lien, d'optimiser ces investissements afin d'améliorer les résultats de la SRMNEA-N. Il permettra également de mieux comprendre comment les investissements du GFF contribuent à l'amélioration des résultats de la SRMNEA-N. Il englobe à la fois des « investissements généraux » (avantages de grande portée dans l'ensemble du continuum SRMNEA-N) et des « investissements ciblés » (avantages plus spécifiques pour une partie du continuum SRMNEA-N). Le cadre s'appuie sur : (1) les cadres existants des systèmes de santé, en particulier le cadre de mesure et les indicateurs des soins de santé primaires (PHCMFI) ; (2) le modèle logique du GFF ; (3) les six piliers du soutien du GFF aux systèmes de santé – gouvernance ; financement de la santé ; ressources humaines pour la santé (RHS) ; chaîne d'approvisionnement ; prestation de services ; et systèmes de données et d'information sanitaire – reflétés dans les indicateurs clés de performance ; et (4) les indicateurs normalisés d'impact et de résultats suivis par le GFF.

Le cadre décrit les leviers stratégiques et opérationnels permettant d'accélérer l'amélioration de certains résultats spécifiques de la SRMNEA-N. Enfin, les thèmes transversaux du cadre comprennent le genre et l'équité, les déterminants sociaux de la santé et la collaboration intersectorielle. Une fois achevé, le cadre sera utilisé par le GFF pour renforcer la définition des priorités, l'amélioration continue et le développement stratégique, et par les partenaires extérieurs pour favoriser la transparence, la collaboration et le partenariat, ainsi que le partage des connaissances.

À la suite de la présentation initiale de ce projet de cadre au GI (phase 1), le secrétariat du GFF poursuivra le développement de ce cadre et engagera des consultations supplémentaires avec les partenaires (phase 2, jusqu'en avril 2025), suivies de l'application itérative du cadre et de son intégration dans la nouvelle stratégie (phase 3, à partir de mai 2025).

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont accueilli favorablement le cadre en tant que projet initial nécessitant d'être affiné et éclairci.
- Ils ont demandé que l'égalité des sexes et la santé et les droits sexuels et reproductifs soient encore renforcés en tant qu'éléments clés.
- Les membres ont demandé au secrétariat de veiller à la complémentarité (plutôt qu'à la duplication) des efforts déployés par d'autres agences, en mettant en évidence la valeur ajoutée unique du GFF.

- Ils se sont interrogés sur la manière de trouver un juste équilibre entre les investissements ciblés et les investissements généraux, comme le prévoit le cadre.
- Les membres ont demandé comment les résultats de l'évaluation indépendante allaient alimenter le cadre, et comment celui-ci allait se situer dans le contexte de la prochaine stratégie du GFF.
- Ils ont demandé que les considérations climatiques et sanitaires soient prises en compte.
- Plusieurs membres du GI représentant des pays partenaires ont demandé que le cadre adopte une approche holistique de la santé des femmes pendant la grossesse et qu'il accorde de l'attention au planning familial.
- Ils ont insisté sur la coordination entre les agences en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement et les produits de base, tout en soulignant l'importance de renforcer les capacités des pays en matière d'approvisionnement.

Réponse du secrétariat du GFF :

- Le secrétariat a confirmé qu'il s'agissait de la première itération du cadre dans le cadre d'un vaste processus de consultation, et que le GFF continuerait à travailler sur le RSS tout en tenant compte de l'écosystème plus large et du rôle spécifique du GFF au sein de celui-ci.
- Le cadre vise à éclaircir la manière dont le GFF fonctionne à travers différentes voies pour un impact maximal sur la santé des femmes et des enfants.

Action : Le secrétariat du GFF continuera à affiner le cadre du RSS pour la SRMNEA-N, en consultation avec les partenaires concernés.

DEUXIÈME JOUR

Évaluation du Mécanisme de financement mondial

Une équipe d'Euro Health Group, qui réalise l'évaluation indépendante du Mécanisme de financement mondial (GFF), a présenté son approche et ses méthodes et a mis en évidence les principaux résultats qui se dégagent de la collecte de données et de l'analyse en cours. Les membres de l'équipe ont précisé que ces conclusions pourraient être affinées en fonction du processus d'examen actuel conduit par le comité de pilotage, ainsi que de la version finale du rapport par l'équipe d'évaluation. L'évaluation s'articule autour de trois axes d'enquête, à savoir : 1) le modèle d'engagement des pays du GFF ; 2) sa structure opérationnelle et ses modalités de soutien ; et 3) les résultats et la valeur ajoutée. Les premiers constats indiquent que le modèle d'engagement des pays du GFF — qui comprend le dossier d'investissement, la plateforme pays et l'expertise technique — repose sur une approche systémique, largement adapté et cohérent avec les objectifs, renforçant efficacement l'accent sur la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et la nutrition (SRMNEA-N).

Alors que le modèle centre l'attention sur le rôle moteur que les pays doivent jouer, les données factuelles attestant de l'efficacité de certaines composantes, telles que les dossiers d'investissement et les plateformes pays, varient en fonction du contexte. En outre, les éléments factuels disponibles font ressortir une efficacité mitigée dans la façon dont la Banque mondiale et le GFF exploitent leurs atouts respectifs. Si les résultats en liés à l'optimisation du financement de la SRMNEA-N et l'amélioration des programmes sont plus positifs, le bilan est mitigé lorsqu'il s'agit de l'assistance technique, du plaidoyer, des données probantes et de l'apprentissage. Le modèle du GFF offre des gains d'efficacité en utilisant les systèmes et processus existants de la Banque mondiale, même si les constatations laissent penser que les investissements du GFF pourraient être plus efficaces si l'on augmente les effectifs du GFF et l'assistance technique dans les pays afin d'assurer plus de cohérence dans le renforcement des capacités et le suivi de la mise en œuvre. Enfin, le GFF a démontré sa valeur ajoutée en contribuant à la planification et la hiérarchisation de la SRMNEA-N dans les pays, à la mobilisation, l'allocation et

l'efficacité des ressources, à la disponibilité et à l'utilisation des données, tout comme à l'appui au renforcement des systèmes de santé qui sous-tend les améliorations de la prestation de services de SRMNEA-N. Les évaluateurs partageront le rapport final assorti d'axes de recommandation plus détaillés lorsque le processus de révision par le comité de pilotage aura été mené jusqu'à son terme.

Réactions et commentaires du GI :

- Les représentants du GI ont accueilli favorablement ces premiers résultats. Ils attendent avec intérêt la présentation de l'ensemble des constatations et des recommandations, lorsque l'évaluation sera terminée, et la discussion qui en découlera, avec notamment des propositions pour mettre en évidence la valeur ajoutée du GFF.
- Les membres ont accueilli avec intérêt l'analyse détaillée de l'écosystème et la façon dont le GFF s'intègre dans le système, permettant de réduire la fragmentation. Le GI a encouragé l'équipe d'évaluation à mettre l'accent sur les partenariats.
- Les membres du GI souhaiteraient que l'évaluation apporte des informations sur l'influence du GFF et sa contribution aux résultats, mais qu'elle aide aussi à déterminer les tendances dans l'ensemble du portefeuille et si les différentes approches adoptées ont apporté du changement dans des contextes différents.
- Les membres du GI ont demandé s'il était possible de déterminer la volonté des partenaires d'aligner et harmoniser le travail dans le cadre de l'approche d'évaluation. Les membres ont soulevé le besoin éventuel d'accroître le nombre de du personnel du GFF dans les pays pour aider à faire progresser l'alignement et d'autres domaines d'activité.
- Les membres du GI ont fait remarquer que le GFF a une bonne capacité d'adaptation aux différents contextes nationaux, mais qu'il pourrait mieux communiquer sur ce niveau d'adaptabilité dans les canaux appropriés.
- Les membres du GI ont demandé si l'évaluation pouvait émettre des recommandations pour que le GFF puisse aider les pays à améliorer la qualité des soins.
- Les membres du GI ont salué l'utilité de ce travail dans le cadre de l'élaboration de la prochaine stratégie et de la mobilisation des ressources nécessaires à son financement.

Réponse des évaluateurs :

- Concernant le partenariat et la qualité des partenariats, l'évaluation fait apparaître des résultats importants ; les premières données concrètes montrent les avantages du financement mixte pour le positionnement du GFF dans le paysage général.
- Le GFF est conçu pour soutenir les efforts déployés par les pays pour renforcer les systèmes de santé et améliorer les résultats en matière de SRMNEA-N, en plaçant les pays en première ligne — ce qui explique pourquoi la visibilité du GFF n'est pas toujours évidente.
- L'accès et la qualité des soins constituaient une partie importante de l'évaluation, même s'il existe des insuffisances reconnues dans la disponibilité des données sur la qualité. Le GFF collabore avec des institutions gouvernementales pour renforcer les capacités, combler les lacunes en matière de données et utiliser les données en vue d'apporter des améliorations. Le GFF a innové en matière de mesure de la qualité des soins, par exemple par l'intermédiaire du mécanisme FASTR.
- Les études de cas réalisées dans le cadre de l'évaluation montrent qu'il existe une demande de renforcement de la présence du GFF dans les pays et que le modèle du GFF est fortement apprécié.
- Les évaluateurs ont mis en évidence des éléments factuels solides attestant des avantages distincts et clairs du fait d'être hébergé à la Banque mondiale. En effet, les équipes de la Banque mondiale aident à

concevoir des programmes multisectoriels complexes et le personnel spécialisé du GFF aide à façonner les interventions en matière de SRMNEA-N.

Réponse du Secrétariat du GFF :

- Le Secrétariat précise que l'évaluation met un accent particulier sur la façon dont le GFF tire parti de l'action de la Banque mondiale. Les recommandations finales contiendront plus de détails sur la façon dont le GFF peut jouer un rôle plus important dans sa collaboration avec la Banque mondiale.
- Les membres du Secrétariat ont convenu qu'il fallait davantage d'éléments probants sur l'alignement, et qu'il fallait redoubler d'efforts dans ce domaine. Il est également nécessaire de travailler davantage sur le marquage du budget lié à la SRMNEA-N, ainsi que sur la mobilisation des ressources nationales. La Banque mondiale mène des conversations avec les gouvernements sur de nombreuses questions liées à la mobilisation des ressources nationales, le GFF engageant et influençant les discussions.

Mesure à prendre : Le Comité de pilotage tiendra une réunion avec le GI lorsqu'une version complète des conclusions sera disponible, afin que le GI puisse donner son avis sur l'évaluation en sa qualité de groupe de référence.

Rôle des discussions au sein du GI

Sheryl Silverman, Responsable des relations extérieures au GFF, a informé le GI des efforts qui sont faits pour optimiser son rôle. Le GI fait office d'organe consultatif auprès du Comité du Fonds fiduciaire (CFF – *en anglais* : TFC) et du Secrétariat du GFF, ainsi que de forum d'action collective et d'alignement pour améliorer la SRMNEA-N. Ses fonctions couvrent des domaines tels que : 1) l'orientation stratégique ; 2) le plaidoyer et le partenariat ; 3) l'alignement et la coordination ; 4) le suivi et la redevabilité mutuelle ; et 5) le partage de connaissances. Le GI a fait l'objet d'une revue indépendante en 2019 afin d'accroître son efficacité, d'améliorer la coordination avec le Secrétariat du GFF et les équipes pays, et d'améliorer la transparence, ce qui a abouti à l'intégration de recommandations opérationnelles et stratégiques dans un document de gouvernance révisé en février 2020. Lors des échanges qui ont suivi, les membres du GI ont reconnu qu'il était possible de maximiser l'impact du groupe et de mieux renseigner les délibérations et la prise de décisions au sein du TFC. À cette fin, un groupe de travail limité dans le temps sera créé, avec un appel à candidatures qui sera lancé en novembre 2024, et les travaux du groupe devraient commencer en janvier 2025. Les concertations avec le groupe de travail se dérouleront jusqu'en juillet 2025, avec pour résultat final qu'il formule des recommandations et propose, à l'intention du GI (mais aussi du TFC et du Secrétariat du GFF), des mesures à appliquer en vue d'optimiser l'impact du GI.

Le GI a partagé les commentaires suivants :

- Les membres du GI se sont félicités de la marge de manœuvre créée par ce groupe, qui encourage le dialogue ouvert et constructif entre toutes les parties prenantes.
- Les membres ont tous reconnu la valeur unique du GFF dans l'architecture mondiale en santé, notamment du fait de son fonctionnement horizontal.
- Les membres du GI ont recommandé la mise en place d'un mécanisme de retour d'information plus solide, afin de leur permettre de mieux comprendre dans quelle mesure les orientations qu'ils ont données au TFC ont été prises en compte. Ils ont également recommandé une plus grande transparence pour que le GI sache quels sont les points inscrits à l'ordre du jour du TFC.
- Les membres ont souligné l'importance de la redevabilité mutuelle, pour s'assurer que les échanges au sein du GI débouchent sur des résultats concrets.

- Le GI a suggéré utile d'être associés plus en amont dans les sujets abordés dans les documents, en particulier les sujets d'intérêt commun tels que l'alignement, le genre et l'équité.
- Les membres du GI ont proposé de revoir le rôle de suivi du GFF, en se demandant si le Groupe consultatif sur les résultats ne pourrait pas jouer un rôle plus important auprès GI.
- Les membres ont recommandé que le GI examine de manière plus intentionnelle comment l'impact du GFF influence les politiques dans les pays partenaires.
- Les membres ont demandé un programme de travail pour le GI, avec une plus grande visibilité sur les sujets en cours de préparation — suggérant également la possibilité de réduire le nombre de sujets à l'ordre du jour tout en permettant des échanges plus approfondis sur chacun.
- Enfin, les membres ont demandé à disposer de documents formels décrivant les procédures et la gouvernance du GI, afin d'aider à encadrer le travail et le mandat du groupe.

Réponse du Secrétariat du GFF :

- Le secrétariat a précisé que même si le GI n'est pas un organe décisionnel, il a pour rôle de conseiller et de fournir des orientations précieuses au TFC, éclairant ainsi la prise de décisions du comité.
- La coprésidente du GI et le président du Réseau ministériel participent au TFC en qualité d'observateurs et fournissent aux membres du TFC un aperçu général des résultats clés du GI. Cependant, une boucle de rétroaction du TFC vers le GI pourrait également être préconisée.
- Le Groupe consultatif sur les résultats pourrait disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour informer les échanges au sein du GI.
- Le point sur la définition de l'ordre du jour est bien noté, afin d'assurer une approche stratégique des sujets abordés au GI.
- Le secrétariat a précisé que la structure à deux niveaux du GI et du TFC est en place pour respecter les mécanismes requis pour tous les fonds fiduciaires multi-bailleurs de la Banque mondiale (y compris le TFC dans son rôle de prise de décisions), et pour permettre la collaboration avec le partenariat au sens large (par l'intermédiaire du GI).
- Enfin, le secrétariat a remercié les ministres d'avoir rejoint le GI pour des échanges francs et productifs.

Mesure à prendre : Le Secrétariat du GFF lancera prochainement un appel à candidatures pour la création du groupe de travail chargé d'aider à maximiser l'impact du GI. Les termes de référence du groupe de travail ont été communiqués en tant que document d'information pour la réunion du GI.

Approche du GFF à l'égard du secteur privé

Mark Allen, Directeur des programmes mondiaux et des partenariats stratégiques chez Merck for Mothers, a fait le point sur la collaboration du GFF avec le secteur privé et proposé une nouvelle approche, élaborée à la suite d'examen techniques et d'un processus consultatif approfondi. Les principes directeurs de cette action s'articulent comme suit : 1) réduire le champ d'action de la collaboration avec le secteur privé ; 2) utiliser des instruments et canaux identifiés ; 3) la mobilisation des partenaires ; et 4) les considérations relatives à l'équité. La nouvelle approche proposée sera axée essentiellement sur deux voies, chacune construite autour d'une réforme d'ancrage, à savoir : 1) les achats stratégiques ; et 2) la qualité de la prestation de services et l'approvisionnement en produits de base.

Mark Allen a également soulevé les possibilités de collaboration avec des partenaires mondiaux et la société civile, ainsi que les moyens de renforcer l'environnement favorable pour aider le GFF à soutenir la participation du secteur privé au niveau des pays. On peut notamment citer : 1) l'assistance technique pour renforcer la gouvernance ; 2) des mécanismes de financement innovant ; 3) des partenariats avec des entités du secteur

privé mondial ; 4) les catalyseurs du financement de la santé ; et 5) les catalyseurs de la prestation de services et des produits de base.

Réactions du GI :

- Les membres du GI ont approuvé les axes d'intervention, arguant que la participation du secteur privé constitue un autre moyen de faire progresser les objectifs du GFF.
- Les membres ont apprécié l'approche recentrée sur un champ plus restreint, tout en soulignant la nécessité de réduire les risques liés aux financements innovants au niveau des pays compte tenu des coûts de transaction potentiellement élevés.
- Les membres ont manifesté leur soutien aux initiatives de partenariat public-privé (PPP) et demandé quelles étaient les possibilités d'intervention de la Société financière internationale (IFC).
- Les membres du GI ont fait valoir la nécessité d'examiner attentivement les considérations liées à l'équité dans le contexte de l'engagement du secteur privé, tout comme le besoin d'une réglementation appropriée, surtout afin de préserver l'accès des groupes les plus vulnérables aux services.
- Les membres du GI ont également demandé un examen plus poussé des prestations du secteur privé dans les zones touchées par des problèmes de sécurité.
- Certains membres GI ont demandé à mieux comprendre les critères d'intervention du GFF dans les pays et souligné l'intérêt de disposer d'une matrice par pays pour clarifier les choix opérés.
- Les membres ont aussi souligné la nécessité d'une cohérence dans la collaboration avec le secteur privé, par exemple au moyen d'un système de conventions, de tarifs et de protocoles cohérents dans les pays afin d'orienter ce travail.
- Enfin, les représentants des gouvernements partenaires ont partagé leur expérience d'adopter une approche de marché global, tout en examinant les initiatives gouvernementales pour avoir une vision complète des possibilités de collaboration et d'engagement avec le secteur privé.

Réponse du Secrétariat du GFF :

- Le secrétariat a pris note de la demande d'une matrice et d'une catégorisation des pays avec lesquels le GFF collabore au niveau du secteur privé et examinera plus en substance cette question.
- Concernant la collaboration avec l'IFC, le GFF peut toujours effectuer des transferts à l'IFC (comme cela a été fait récemment en Côte d'Ivoire), en mettant l'accent sur les fonds propres, ce qui crée une différenciation pour cet aspect.
- Les financements innovants font partie de la panoplie d'outils du GFF et sont désormais plus étroitement ancrés dans les réformes menées dans les pays afin de garantir des trajectoires plus durables.
- Le Chef du Secrétariat, Luc Laviolette, a fait part de l'ambition de voir l'accélération et l'utilisation des innovations, au-delà de la mobilisation de financements possible grâce aux partenariats public-privé, tout en apportant de nouvelles compétences et expertises grâce à la collaboration avec le secteur privé.

Décision : Le GI a approuvé l'approche du GFF relative à la collaboration avec le secteur privé.

Mesure à prendre : Le Secrétariat du GFF élaborera une matrice et une catégorisation des pays avec lesquels le GFF travaille au niveau du secteur privé, et précisera les critères de participation.

Participation des OSC et des jeunes

Jackie Katana, fondatrice et directrice exécutive de la *Faith for Family Health Initiative* (3FHi) en Ouganda, et Tjedu Moyo, fondatrice du *Lunia Center for Youths* au Zimbabwe, qui représentent les organisations de la société civile (OSC) et organisations de jeunes (ODJ) au sein du GI, ont présenté une vue d'ensemble de l'action que le GFF a menée jusqu'à présent avec les OSC et ODJ, ainsi que des progrès réalisés et des principaux enseignements tirés.

Elles ont expliqué comment la participation active des OSC et des ODJ est essentielle pour aider le partenariat du GFF à atteindre ses objectifs, car ces organisations possèdent des connaissances recueillies sur le terrain, mobilisent les communautés et mènent les efforts de plaidoyer et de redevabilité. Par exemple, en Sierra Leone, les OSC ont contribué à abolir les frais d'utilisation des services de santé de la mère, alors qu'en Ouganda et au Malawi, elles ont plaidé avec succès en faveur d'une augmentation des budgets que ces pays consacrent aux services de santé. M^{mes} Katana et Moyo ont ensuite présenté l'action menée par le groupe de travail sur la participation de la société civile et des jeunes, qui a été chargé d'examiner et de mettre à jour le cadre de collaboration du GFF avec les OSC et de recommander des voies et moyens susceptibles de garantir la poursuite du financement et du soutien aux OSC et aux ODJ, puis d'assurer l'intégration d'une participation importante des OSC dans le cadre de la prochaine période de stratégie du GFF. Le groupe de travail a formulé une proposition pour la participation des jeunes. Cette proposition devrait être incluse dans la prochaine stratégie et reposer sur des principes directeurs tels que la durabilité, la flexibilité, l'alignement et la localisation. M^{mes} Katana et Moyo ont en outre proposé une structure pour organiser ce travail, précisément un mécanisme pour les OSC et les ODJ hébergé par la Banque mondiale, de même qu'un Groupe mondial de coordination de la société civile mondiale (CSCG) indépendant. Enfin, elles ont fait part aux membres du GI du besoin pressant d'un soutien continu et des risques d'une interruption du financement.

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont largement exprimé leur soutien aux propositions et aux recommandations formulées par les représentants des OSC et des ODJ. Les membres ont convenu qu'un déficit de financement serait préjudiciable aux progrès réalisés jusqu'à présent et que la participation des OSC et des ODJ est un aspect essentiel du travail du GFF, notamment pour favoriser l'alignement dans les pays.
- Parallèlement, les membres ont demandé qu'on examine attentivement la façon dont le financement du travail des OSC et des ODJ serait intégré dans la prochaine stratégie du GFF, à compter de 2026.
- Les membres du GI ont encouragé la création d'alliances avec les OSC d'autres institutions (par exemple, Gavi et le Fonds mondial).
- Les membres ont posé des questions sur le mécanisme d'octroi de subventions de la Banque mondiale en matière de mise en œuvre et de coordination, et ont également demandé comment il en serait rendu compte.
- Les membres ont demandé d'examiner de près le rôle du GFF dans le renforcement de capacités des OSC et d'éviter les doubles emplois.
- Avec la réduction de l'espace civique dans de nombreux pays, les membres ont appelé à un meilleur alignement sur cet agenda afin d'en garantir l'impact et d'en renforcer la dynamique.
- Les représentants de la société civile et des jeunes ont salué le GFF, qui est une des rares institutions à permettre aux OSC et aux ODJ de participer à des réunions de haut niveau.

Réponse du Secrétariat du GFF :

- Le secrétariat a précisé que la proposition d'héberger le mécanisme de subventions au sein de la Banque mondiale est une solution qui bénéficie du dispositif renforcé de la Banque pour l'engagement avec la société civile, qui offre une expertise significative dans ce domaine et s'inscrit dans les évolutions plus larges de la Banque mondiale.
- Ce dispositif bénéficiera grandement de la capacité du GFF à influencer la conception des projets de la Banque mondiale et à garantir la redevabilité pour la mise en œuvre.

Mesure à prendre : Les OSC et les ODJ reprendront leurs engagements en 2025 pour fournir des conseils sur les prochaines étapes à travers le lancement du nouveau mécanisme.

Processus d'élaboration de la stratégie du GFF

Le Secrétariat du GFF a présenté l'approche pour l'élaboration de la prochaine stratégie du GFF pour la période 2026-2030. Ce processus sera déterminant étant donné que les résultats mondiaux en santé et nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents continuent d'accuser des retards dans des domaines critiques. Alors que la stratégie actuelle du GFF entre dans sa cinquième et dernière année, il est temps de la revoir et de l'actualiser afin de maximiser son impact. À partir de janvier et jusqu'en novembre 2025, le GFF prévoit d'élaborer une nouvelle stratégie quinquennale qui couvrira la période 2026-2030. La stratégie révisée tiendra compte de l'évolution des contextes mondiaux et pays pour le financement de la SRMNEA-N, les nouvelles données disponibles, du paysage mondial du financement et ce qui doit être fait pour accélérer les progrès en vue de l'échéance de 2030 pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). L'élaboration de la nouvelle stratégie s'appuiera sur les éléments tels que : 1) les conclusions de l'évaluation indépendante du GFF et d'autres travaux d'analyse ; 2) les résultats de l'initiative visant à maximiser l'impact du GI ; 3) les contributions du réseau ministériel redynamisé ; et 4) les enseignements généraux tirés d'un GFF plus mature, à l'approche de son dixième anniversaire en 2025.

L'un des éléments essentiels de la nouvelle stratégie est la manière dont le GFF peut répondre à la forte demande de financements formulée par les pays, servir de catalyseur pour dégager de nouvelles sources de financement et faire de la santé des femmes et des enfants une priorité mondiale et nationale dans un contexte international en pleine mutation. S'agissant des modalités de gouvernance, la désignation et la sélection des coprésidents et des membres du comité de pilotage de la stratégie devaient être achevées à la fin du mois de décembre 2024, et la première réunion devrait avoir lieu en janvier 2025. Le GI jouera un rôle crucial en tant que groupe de référence pour le processus de la stratégie. Le TFC devrait approuver la stratégie finale en novembre 2025 (TFC21), en se fondant sur les contributions du GI et sur les recommandations du comité de pilotage. Le processus s'appuiera sur de larges consultations avec les partenaires et les experts, afin de garantir un processus collaboratif et inclusif.

Le GI a fait part des commentaires suivants :

- Les membres du GI ont accueilli favorablement les prochaines étapes proposées pour ce processus et recommandé que le réseau ministériel soit étroitement impliqué pour que la stratégie du GFF puisse être ancrée dans les réalités des pays.
- Les membres ont demandé que la prochaine stratégie accorde une grande attention aux DSSR, ainsi qu'aux partenariats.
- Les membres ont recommandé d'examiner de près la théorie du changement du GFF dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie.
- Les membres ont souligné la nécessité de mener des consultations approfondies, notamment avec les institutions du système des Nations unies.
- Les membres ont conseillé au GFF d'évaluer et de déterminer les domaines sur lesquels il ne devrait plus se concentrer, et ceux dans lesquels il pourrait intensifier ses efforts.
- Les membres ont demandé à quoi ressemblerait le succès et ont échangé sur la durabilité comme un aspect majeur à prendre en compte à l'approche de l'échéance fixée des ODD.

Réponse du Secrétariat du GFF : Le secrétariat a accueilli favorablement les commentaires et intégrera les orientations et les domaines prioritaires dans le processus d'élaboration de la stratégie.

- Le secrétariat a reconnu que les arbitrages devront être soigneusement examinés dans le cadre de la prochaine stratégie.

Mesure à prendre : Le Secrétariat du GFF présentera les prochaines étapes de la mise en place du comité de pilotage chargé de l'élaboration de la stratégie du GFF.